

ANNEE UNIVERSITAIRE 2021 - 2022

Mission doctorale complémentaire de diffusion scientifique

(Article 5 du décret no 2009-464 du 23 avril 2009)

Contexte de la mission complémentaire

Chaque année, Universcience accueille, au sein de ses différentes unités de la direction de la Médiation scientifique et de l'Éducation, **des doctorant-e-s de différentes disciplines scientifiques ou sociales**, souhaitant investir, dans le cadre de leur contrat doctoral, une mission complémentaire de communication scientifique, principalement en direction du grand public et des scolaires en complément de leur recherche.

Au sein d'une des unités, le-la doctorant-e effectue des médiations déjà validées, participe à la conception et/ou à la mise en œuvre de nouvelles offres de médiation autour de son sujet de recherche, rédige des notes ou des articles, participe aux réflexions sur les projets en cours développés au sein de son unité d'accueil et intègre le développement d'événements ou d'expositions.

Description des activités

Sous l'autorité du/de la responsable de l'unité, le/la doctorant-e peut :

- animer et faire évoluer des médiations existantes, à destination de tous les publics,
- présenter et/ou adapter des animations pour des événements (fête de la science, semaine du cerveau, ...) ou pour des publics spécifiques (personnes en situation de handicap ou du champ social par exemple),
- proposer, concevoir et présenter de nouveaux exposés/démonstrations, en lien avec son domaine de recherche,
- imaginer et mettre en œuvre des médiations pour faire connaître le métier de chercheur au public scolaire,
- rédiger des articles scientifiques pour la revue « Découverte » ou pour des supports en ligne,
- contribuer à des recherches/action en communication scientifique et publics au musée,
- apporter son expertise en didactique des sciences et sciences de l'éducation,
- participer aux réflexions sur des contenus muséographiques.

Le contenu précis de chaque mission, défini en début de mission avec chaque responsable, peut s'affiner en fonction des besoins de l'unité, du domaine de recherche du/de la doctorant-e, des compétences et de l'adaptation du/de la doctorant-e.

Dix-sept missions recherchées en 2021/2022 réparties ainsi :

Unité concernée	Nombre de missions proposées	Site d'affectation
DSIT- Vivant Environnement	5	Cité des sciences et de l'industrie
Département Cité des enfants	3	Cité des sciences et de l'industrie
Département Education et Formation	1	Cité des sciences et de l'industrie
DEF-École de la Médiation	1	Cité des sciences et de l'industrie

Département des Disciplines scientifiques (DDS)	1	Cité des sciences et de l'industrie
DDS-Sciences de la vie	1	Les Etincelles du Palais de la découverte & la Cité des sciences et de l'industrie
DDS-Chimie	2	
DDS-Mathématiques	2	
DDS-Géosciences	1	

Début de mission Mercredi 1er décembre 2021 (possibilité d'anticiper si convention signée).

Durée de mission Un (1) an renouvelable durant le contrat doctoral dans le cadre du décret 2009-464 du 23 avril 2009 modifié. Conventions pluriannuelles appréciées.

Temps de travail 32 jours annuels, planifiés du mardi au dimanche. Le travail du week-end concerne le samedi ou le dimanche.

Lieux de travail Site Cité des sciences et de l'industrie, 75 019 Paris
Site Les Etincelles du Palais de la découverte, 75 015 Paris

Profil et compétences recherchées

Le /la candidat-e doit bénéficier d'un contrat doctoral au sens du décret de 2009 et préparer une thèse. Il/elle doit parler couramment le français ou la langue des signes. Il/elle doit aimer communiquer et faire partager sa passion pour les sciences à un large public. Enfin, il/elle intègre une équipe et en accepte le fonctionnement et la diversité.

Vous êtes intéressé-e par cette mission doctorale ?

Merci d'adresser votre CV **avant le 15 septembre 2021**, accompagné d'une lettre de motivation précisant la ou les unités souhaitées et d'une copie du contrat doctoral signé (ou du projet de contrat, si non encore signé), uniquement par mail, à l'adresse suivante : doctorants@univercience.fr. Communiquer également les coordonnées de votre interlocuteur RH avec lequel vous êtes en contact pour la gestion du contrat doctoral (prénom, nom, fonction, tel, mail).

Vous recevez un premier mail d'accusé de réception qui déclenche l'examen ou non de la candidature.

Modalités de sélection

Une commission de recrutement est ensuite organisée avec le/la responsable d'unité concerné et un-e représentant de la DRH. Les candidatures retenues font l'objet d'un deuxième mail précisant les modalités pratiques d'accès à la réunion d'information collective qui aura lieu **le jeudi 23 septembre (9h/18h)**. Si vous maintenez votre intérêt, un entretien individuel a lieu durant cette même journée. Une fois les entretiens terminés, la Commission de recrutement se réunit à nouveau. Un troisième mail vous informe ensuite de la décision prise vous concernant.

Le financement de la mission

Le/la doctorante est mis à disposition d'Univercience par l'établissement d'Enseignement Supérieur qui l'emploie. Une convention est signée entre les deux établissements qui déclenche un avenant au contrat doctoral et le lancement de la mission.

Le complément de salaire est versé mensuellement au/à la doctorant-e par l'employeur du/de la doctorant-e, lequel se fait rembourser les sommes engagées par Univercience sur présentation de facture en fin de mission.

L'attention des candidat-e-s est portée sur la nécessité de suivre précisément les étapes de réalisation de la convention de leur mise à disposition par leur employeur à Univercience puis de l'établissement de l'avenant à leur contrat doctoral qui en découle. La signature de cette convention déclenche l'entrée effective dans la mission.